

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le





N° 14.51
REJET DU VOTE DES CONTRIBUTIONS
AUX COLLECTIVITES 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 04 décembre 2014, s'est réuni en session ordinaire à l'Isle d'Abeau, le 17 décembre de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires Votants : 90

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (42)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (14)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (16)

8 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

A la suite du débat d'orientations budgétaires pour 2015, et dans la perspective d'un équilibre du budget 2015, il est proposé au vote, les contributions aux collectivités membres suivantes pour 2015 :

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

PROJET CONTRIBUTIONS 2015 AUX COLLECTIVITES MEMBRES

1 – ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

1.1 – *Traitement des ordures ménagères*

OBJET	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
. Tonne incinérée SITOM HT	118,00	119,00	+ 0,85 %
. TGAP	4,08	4,08	+ 0 %
. Coût hors TVA	122,08	123,08	+ 0,82 %
. TVA	10%	10%	--
Tonne incinérée TTC	134,29	135,39	+ 0,82 %

1.2 – *Collecte des ordures ménagères – camions BOM*

OBJET	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
. Heure de collecte	114,00	116,00	+ 1,75 %

1.3 – *Collecte des ordures ménagères – véhicules spécifiques*

OBJET	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
. Heure de collecte	90,00	91,50	+ 1,67%

2 – DECHETERIES

Le territoire comporte 20 déchèteries qui fonctionnent en réseau sur la base de la charte départementale de l'Isère. Cela permet :

- Une harmonisation des conditions d'accueil
- Une harmonisation des tarifs
- Des possibilités d'ouvertures complémentaires
- Une péréquation des coûts de fonctionnement à l'échelle du territoire
- Une déterritorialisation des accès pour les particuliers et les professionnels

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le



2.1 – Bases des dépenses de fonctionnement pour les déchèteries

- Transport bennes
- Location bennes
- Traitement des déchets
- Frais de personnel
- Frais divers
- Frais d'entretien

2.2 – Bases des recettes de fonctionnement pour les déchèteries

Il est pris en compte pour l'établissement de la contribution demandée par habitant, les recettes qui viennent en déduction des dépenses :

- Rachat de certains matériaux
- Redevances aux professionnels
- Redevances aux services municipaux
- Volumes exceptionnels

2.2.1 – Rachat des matériaux

Les matériaux sont repris selon les cours des marchés concernés (ferrailles, cartons), très fluctuants suivant les périodes.

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

2-2-2 Redevance aux professionnels et services publics

Catégories de déchets	Définitions		Limites journalières	Tarifs 2014	Tarifs 2015
- 1 - Déchets inertes	* Terre	* Porcelaine	3 m3	11€/m3	11€/m3
	* Pierre	* Faïence			
	* Béton	* Ardoise			
	* Ciment	* Parpaing			
	* Terre cuite	* Brique			
- 2 - DIB	* Plâtre	* Laine de Verre	3 m3	20€/m3	20€/m3
	* Béton Cellulaire	* Quincaillerie			
	* Bois traités ou agglomérés	* PVC			
	* Plastiques	* Encombrants			
- 3 - Bois non traités et souches	* Palettes	* Divers non traités	3 m3	11€/m3	11€/m3
	* Coupe de bois				
- 4 - Déchets verts valorisables Sans Impuretés	* Tontes	* Haies	3 m3	11€/m3	11€/m3
	* Feuilles mortes	* Tailles			
	* Branches	* Etc			
- 5 - Métaux ferreux et non ferreux			3 m3	0	0
- 6 - Emballages	* Carton	* Verre	3 m3	0	0
	* Papier				
- 7 - Pneus	* Pneu VL * Pneu PL	Utilisation des filières professionnelles	Non admis, sauf exception aux tarifs suivants : • Pneu VL = 1€ / unité • Pneu PL ou agraire = 10€/unité	→ (idem)	
- 8 - Batteries	Utilisation de filières professionnelles				
- 9 - Huiles moteurs	Utilisation des filières professionnelles		NON ADMIS (Sauf services publics)	→ (idem)	
- 10 - Déchets dangereux	* Colle * Solvant * Peintures * Vernis	* Huiles * Accessoires et Emballages souillés Etc,....		Voir tarifs ci-dessous	→ (idem)
- 11 - Piles	Filière mixte			GRATUIT	GRATUIT
- 12 - Lampes et néons	Filière mixte			GRATUIT	GRATUIT
- 13 - DASRI				NON ADMIS	NON ADMIS
- 14 - Amiante				NON ADMIS	NON ADMIS

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

2-2-3 Accueil des DTQD – Tarifs charte départementale

. Produits identifiés (peinture, solvant, acide et bases) =	1,5€/Kg
. Phytosanitaires et emballages souillés =	1,5€/Kg
. Produits chimiques de laboratoires (< 5 litres) et autres produits dangereux non identifiés =	3,00€/Kg

2-2-4 – Redevance pour volume exceptionnel – Tarifs « mise en réseau »

Dans le cadre de la mise en réseau, l'apport limite des particuliers est porté à 2 m3 par jour.

Cette limite est établie pour permettre la continuité du service sur la journée de l'équipement (la plupart des collectivités voisines ont les mêmes limites par semaine)

Dans les cas exceptionnels, et dans le cas d'un apport supérieur à cette limite, une redevance de 8€ par m3 supplémentaire sera demandée pour être dissuasive, mais ne pas bloquer totalement les cas particuliers.

2-3 Contributions 2014 déchèteries

Les contributions sont établies sur les bases de dépenses et de recettes définies ci-dessus. Les produits seront appelés par contribution auprès des collectivités par 1/12^{ème} au début de chaque mois, sur la base des populations recensées.

2-3-1 – Fonctionnement des déchèteries

Uniformisation des coûts de fonctionnement dans le cadre de la mise en réseau totale des déchèteries.

2-3-1-1 Cas général

Objet	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
Coût par habitant	19,90	25,00	+ 25,63 %
Redevances spécifiques 2015	Redevances chapitre 2-2-2		

2-3-1-2 Déchèterie du SICTOM de Morestel (conventions)

. Saint Savin (en partie)	27,40€/habitant *
. Soleymieu (en partie)	

* Correspond au prix réel payé au SICTOM en 2014

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

2-3-2 Investissement création déchèteries

Noms	Investissement soldé	Equipement à disposition	Investissement 2015 en cours
Villefontaine	X		
Saint Laurent de Mure	X		
Valencin (4 vents)			1,00 € par habitant base habitant constante (CCCND)
Saint Quentin Fallavier		X	
L'Isle d'Abeau (La Planaise)		X	
Jons	X		
Saint Georges (la Forêt)			Provision 15 000,00 € (CCCND)
Nivolas Vermelle		X	
Chateaufillain		X	
Ruy Montceau		X	
Bourgoin Jallieu		X	
Panossas	X		
Roche			0,70 € par habitant
Optevoz	X		
Saint Victor de Cessieu			25 833,65€/an
Biol		X	
St Romain de Jalionas		X	
Colombier Sagnieu	X		
Satolas et Bonce		X	
La Balme les Grottes	X		

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

3 – BENNES HORS DECHETERIES

3-1 Bennes permanentes des services publics sans location de bennes et bennes ponctuelles

Objet	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
① – Déchets inertes			
◆ Benne 10 à 15m3	166,00	168,90	+ 1,75 %
② – Déchets industriels banals (encombrants)			
◆ Benne 10 à 15m3	350,20	356,30	+ 1,75 %
◆ Benne 24m3	470,00	478,20	+ 1,75 %
◆ Benne 30m3	590,00	600,30	+ 1,75 %
③ – Déchets verts valorisables			
◆ Benne 15m3	189,50	192,80	+ 1,75 %
◆ Benne 24m3	233,40	237,50	+ 1,76 %
◆ Benne 30m3	274,00	278,80	+ 1,75 %
④ – Métaux ferreux ou non			
◆ Benne 15m3	105,00	106,80	+ 1,71 %
◆ Benne 24m3	105,00	106,80	+ 1,71 %
◆ Benne 30m3	105,00	106,80	+ 1,71 %
⑤ – Emballage (papier, carton)			
◆ Benne 15m3	105,00	106,80	+ 1,71 %
◆ Benne 24m3	105,00	106,80	+ 1,71 %
◆ Benne 30m3	105,00	106,80	+ 1,71 %
⑥ – Bois			
◆ Benne 10 à 15m3	248,40	252,70	+ 1,73 %
◆ Benne 24m3	322,40	328,00	+ 1,74 %
◆ Benne 30m3	396,30	403,20	+ 1,74 %

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

3-2 Bennes permanentes des services publics avec location de bennes

Objet	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
① – Déchets inertes			
♦ Benne 10 à 15m3	258,10	262,60	+ 1,74 %
② – Déchets industriels banals (encombrants)			
♦ Benne 10 à 15m3	441,20	448,90	+ 1,75 %
♦ Benne 24m3	562,30	572,10	+ 1,74 %
♦ Benne 30m3	682,20	694,10	+ 1,74 %
③ – Déchets verts valorisables			
♦ Benne 15m3	280,60	285,50	+ 1,75 %
♦ Benne 24m3	322,40	328,00	+ 1,74 %
♦ Benne 30m3	365,20	371,60	+ 1,75 %
④ – Métaux ferreux ou non			
♦ Benne 15m3	192,80	196,10	+ 1,71 %
♦ Benne 24m3	192,80	196,10	+ 1,71 %
♦ Benne 30m3	192,80	196,10	+ 1,71 %
⑤ – Emballage (papier, carton)			
♦ Benne 15m3	192,80	196,10	+ 1,71 %
♦ Benne 24m3	192,80	196,10	+ 1,71 %
♦ Benne 30m3	192,80	196,10	+ 1,71 %
⑥ – Bois			
♦ Benne 10 à 15m3	339,50	345,40	+ 1,74 %
♦ Benne 24m3	409,10	416,20	+ 1,74 %
♦ Benne 30m3	482,00	490,40	+ 1,74 %

4 – COLLECTE SELECTIVE**4-1 Collecte sélective en apport volontaire****4-1-1 - Communes en apport volontaire (3 flux) ne participant pas au compostage individuel**

Coût par habitant	2014	2015	Variation
Toutes communes (4*)	4,20	4,80	+ 14,29 %

(*) Sous réserve d'adhésions nouvelles communes

4-1-2 - Communes en apport volontaire (3 flux) participant au compostage individuel

Coût par habitant	2014	2015	Variation
Communes performances 2013 < 60kg/an/hab	3,80	3,80	+ 0 %
Communes performances 2013 comprises entre 60 et 70kg/an/hab	3,40	3,40	+ 0 %
Communes performances 2013 comprises entre 70 et 80kg/an/hab	3,00	3,00	+ 0 %
Communes performances 2013 > 80kg/an/hab	2,70	2,70	+ 0 %

4-1-3 - Communes en porte à porte et en apport volontaire pour (1 flux) verre

Coût par habitant	2014	2015	Variation
Communes performances 2013 < 60kg/an/hab	1,10	1,10	+ 0 %
Communes performances 2013 comprises entre 60 et 70kg/an/hab	0,95	0,95	+ 0 %
Communes performances 2013 comprises entre 70 et 80kg/an/hab	0,80	0,80	+ 0 %
Communes performances 2013 > 80kg/an/hab	0,70	0,70	+ 0 %

Le coût forfaitaire comprend :

- les coûts de collecte et traitement déduction faite des aides Eco-Emballages
- les coûts d'acquisition et de mise en place du matériel pour les colonnes aériennes ou enterrées concernant les matériaux issus de la collecte sélective (verre / emballage / papiers). Les travaux d'aménagement restent à la charge de la collectivité qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de voirie et des espaces publics ou privés.
- les coûts de remplacement des colonnes
- les coûts de maintenance et d'entretien des colonnes
- une subvention de 3 000,00 euros pour les collectivités qui assurent la maîtrise d'ouvrage de création de PAV supplémentaires, ou qui déplacent certains PAV à la demande du SMND (dangerosité,...), sous réserve d'approbation des projets par le SMND, et d'une convention.

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

- les coûts de communication générale et spécifique

- les interventions en milieu scolaire

La facturation des contributions interviendra mensuellement en début de mois sur la base des populations recensées.

4-2 Collecte sélective en porte à porte

4-2-1 - Collecte

Objet	Coûts 2014 / €	Coûts 2015 / €	Variation
- Heures de collecte	114,00	116,00	+ 1,75 %

4-2-2 - Traitement

Coût par Tonne / Traitement emballages PAP	Coûts 2014 / €	Coûts 2015 / €	Variation
Communes performances 2013 < 60kg/an/hab	37,00	37,00	+ 0 %
Communes performances 2013 comprises entre 60 et 70kg/an/hab	26,00	26,00	+ 0 %
Communes performances 2013 comprises entre 70 et 80kg/an/hab	15,00	15,00	+ 0 %
Communes performances 2013 > 80kg/an/hab	5,00	5,00	+ 0 %

Facturation mensuelle en début de mois pour les collectivités. Estimations fixées sur la base des tonnages constatés l'année précédente.

5 – PLAN BIO DECHETS-DECHETS VERTS

Concerne les collectivités engagées dans cette démarche, en sachant que la finalité porte sur une réduction du tonnage incinéré, et par conséquent des coûts de traitement.

Perception par contribution en un seul versement en juin.

Objet	Coûts 2014 / En €	Coûts 2015 /En €
Coût par habitant	1	1
Vente de composteur *	15	20

* Prix d'achat par le SMND environ 40€

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

6 – GESTION CONTENEURS OM ET CS

6-1 Contrats de prestations externes (rachat des parcs au 31.12.2014)

Collectivité	Prestataire	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
CCEL	PLASTIC OMNIUM	263 000	263 000	+ 0 %
ST QUENTIN FALLAVIER	CITEC	37 820	37 820	+ 0 %
	Société Entretien	13 000	13 000	+ 0 %
CREMIEU	CITEC	17 860	17 860	+ 0 %
L'ISLE D'ABEAU	PLASTIC OMNIUM	10 000	10 000	+ 0 %
CHOZEAU	PLASTIC OMNIUM	4 940	4 940	+ 0 %
SOLEYMIEU	PLASTIC OMNIUM	5 950	5 950	+ 0 %
VAULX MILIEU	PLASTIC OMNIUM	4 200	4 200	+ 0 %

6-2 Achat/maintenance par SMND en interne

Collectivité	Type de bacs	Coûts 2014 En €	Coûts 2015 En €	Variation
CCEL	Bacs CS St Bonnet/St Laurent	18 540	18 540	+ 0 %
ST QUENTIN FALLAVIER	Bacs CS	12 360	12 360	+ 0 %
VILLEFONTAINE	Bacs CS – Tranche 1	10 300	10 300	+ 0 %
L'ISLE D'ABEAU	Bacs CS	19 050	19 050	+ 0 %
VILLEFONTAINE	Bacs CS – Tranche 2	6 180	6 180	+ 0 %
CCEL	Bacs CS – Jons, Colombiers, Pusignan	15 450	15 450	+ 0 %
BOURGOIN JALLIEU	Bacs CS – Tranche 1	51 500	51 500	+ 0 %
LA VERPILLIERE	Bacs CS	20 600	20 600	+ 0 %
HEYRIEUX	Bacs CS	18 540	18 540	+ 0 %
HEYRIEUX	Bacs OM	12 360	12 360	+ 0 %
BOURGOIN JALLIEU	Bacs CS + OM – Tranche 2	5 150	5 150	+ 0 %
BONNEFAMILLE	Bacs CS	4 000	4 000	+ 0 %
ST GEORGES D'ESPERANCHE	Bacs CS	12 500	12 500	+ 0 %
ST JUST CHALEYSSIN	Bacs CS	8 500	8 500	+ 0 %
ST PIERRE DE CHANDIEU	Bacs OM + CS	22 900	22 900	+ 0 %
TOUSSIEU	Bacs OM + CS	11 800	11 800	+ 0 %
VAULX MILIEU	Bacs CS	7 000	7 000	+ 0 %

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

6-3 Mise à disposition de conteneurs OM aux particuliers

Objet	Coûts 2014/En €	Coûts 2015/En €	Variation
1) Prix emportés			
* 140 litres	37	37	
* 240 litres	48	48	
* 340 litres	74	74	0 %
* 660 litres	195	195	
* 770 litres	200	200	
2) Prix livrés			
* 140 litres	45	45	
* 240 litres	55	55	
* 340 litres	85	85	0 %
* 660 litres	210	210	
* 770 litres	230	230	

7 – GESTION SACS COLLECTE SELECTIVE

Concerne la CCVH

Objet	Coûts 2014 / En €	Coûts 2015 / En €	Variation
Coût par habitant	0,22	0,22	+ 0 %

8 – OPERATIONS NETTOYAGE ET MAINTENANCE ESPACES PUBLICS

8-1 Services fixes

Le service du marché fait l'objet d'une facturation spécifique à la commune concernée.

Objet	Coûts 2014 / € par marché	Coûts 2015 / € par marché	Variation
* Marchés de Villefontaine (mercredi et samedi)	140,00	142,40	+ 1,71 %
* Marché de la Verpillière (Mardi)	140,00	142,40	+ 1,71 %
* Marché d'Heyrieux (Vendredi)	66,00	67,10	+ 1,67 %
* Maintenance Bourgoin Jallieu (Samedi)	(Tarifs horaires)		

8-2 Interventions BOM

En cas de demande d'interventions spécifiques d'un camion BOM en dehors des tournées habituelles (foires, manifestations particulières, collectes particulières,...) facturation spécifique à la collectivité

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

concernée sur la base des tarifs définis pour les ordures ménagères (collecte et traitement) Les tarifs de collecte sont doublés pour la collecte un jour férié.

8-3 Interventions bennes

En cas de demande d'interventions spécifiques de mise à disposition de bennes en dehors des opérations de collecte de déchets (opérations nettoyages,..) facturations spécifiques à la collectivité concernée sur la base des tarifs définis pour les bennes hors déchèteries.

8-4 Interventions camions grues

En cas de demande d'interventions spécifiques d'un camion équipé d'une grue, facturation spécifique à la collectivité concernée sur la base de 91,50€/heure.

9 – CONTRIBUTIONS DIVERSES AUX COLLECTIVITES

9-1 Travaux déchèteries

- Contribution CAPI 2015 pour travaux déchèteries (Acompte travaux Bourgoin-Jallieu)

⇒ A préciser, délibération ultérieure

9-2 Journée de l'environnement.nette (nettoyage de printemps)

- Contribution avec les collectivités volontaires sur la prise en charge de certains frais (sacs, gants,...), (délibération ultérieure).

9-3 Conteneurs enterrés pour ordures ménagères résiduelles

⇒ A préciser délibération ultérieure

La présente délibération a été rejetée à la majorité (47 = contre / 39 = pour / 4 blancs ou nuls)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 17 décembre 2014

Henri LEVY,
Président

